

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 5 DÉCEMBRE 2023



ADOPTION DU PLFSS 2024 : LE CAP TENU À COUP DE 49.3 EST-IL LE BON ?

Alors que l'ultime motion de censure a été rejetée le lundi 4 décembre 2023 et que le budget de la Sécurité sociale est considéré comme adopté, la Fédération nationale des orthophonistes (FNO) regrette que le gouvernement se soit obstiné à ne pas retenir des propositions travaillées entre parlementaires et syndicats professionnels représentatifs et adoptées en commission.

Après plus de deux mois de débats au sein des hémicycles, le texte adopté est relativement similaire à sa version initiale, mais pour autant assez éloigné des attentes légitimes des acteurs du monde de la santé.

En ouvrant la téléexpertise aux orthophonistes et le versement d'une aide financière complémentaire aux orthophonistes pour cause de congé maternité ou paternité, les commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat permettaient aux professionnels de santé d'exercer pleinement leur activité tout en reconnaissant leur expertise et en favorisant l'installation en libéral

La nécessaire ouverture de la prescription de substituts nicotiniques, l'insoutenable situation de double prise en charge dans les établissements sociaux et médico-sociaux ou encore le renouvellement des prescriptions pour les patients en affection longue durée ont quant à elles simplement été balayés d'un revers de main.

Par ailleurs, la maigre augmentation de l'objectif national de dépenses d'Assurance maladie (ONDAM) compte tenu de l'inflation prolongée, empêche de fait la construction d'une réponse ambitieuse, et même suffisante aux attentes des patients et des professionnels de santé.

La FNO déplore le statu quo entretenu par le gouvernement lors de l'ensemble de l'examen de ce texte budgétaire essentiel dans l'évolution du modèle social français.